



Master 2 et fin de titre de séjour avant la fin du contrat d'alte

Par **gzert**, le **25/07/2018** à **15:47**

Bonjour,

Je suis actuellement en 2ème année du master (dernière année d'études) que je fais en alternance dans une entreprise.

mon titre de séjour a une date de fin : 17/08/2018 alors que mon contrat d'alternance e ma formation prennent fin le 14/09/2018.

Pour pouvoir continuer mon contrat d'alternance, je me suis présentée à la préfecture de ma commune pour demander un rendez-vous mais la personne à l'accueil me l'a refusé! Je lui est pourtant présenté tous les justificatifs (contrat d'alternance, attestation de formation avec date de fin de formation, ...)

J'ai même contacté la prefecture par mail, ils me demandent une inscription pour l'année prochaine !!???? ils ne veulent rien entendre..

J'ai 2 questions :

- Comment faire pour obtenir ce rendez-vous afin d'avoir un récépissé d'au moins 1 mois pour continuer mon contrat et poursuivre mes études ?
- Dois-je demander plutôt une APS (j'ai déjà un contrat de travail cdi) ou un récépissé ?

JE vous remercie d'avance de votre aide !